

Astuce du mois

Décembre 2012




Un fichier-session ... ça se supprime ... en procédant selon la méthode permise.

Il arrive qu'un fichier-session soit créé et non utilisé immédiatement. Même si cela n'a aucune conséquence, plusieurs évaluateurs préfèrent pouvoir éliminer ce fichier-session et en créer un nouveau portant la date du jour.

Mais avant de procéder, il faut vous assurer que le **fichier-session à supprimer est vide**, c'est-à-dire qu'il ne comporte aucune transaction dans le bordereau. Si le fichier-session n'est pas vide, vous devez supprimer toutes les transactions l'une après l'autre en suivant les étapes suivantes :

- ⇒ sélectionnez une transaction du bordereau;
- ⇒ cliquez sur le bouton **Opération en lien avec le bordereau ▼** ;
- ⇒ cliquez sur la commande « **Annuler la transaction « ... »** ».

Une fois toutes les transactions supprimées et le fichier-session vide, fermez ce fichier-session et revenez à l'écran « **Ouvrir un fichier-session** » pour le supprimer. Voici les étapes à suivre :

- ⇒ repérez le fichier-session à supprimer dans la fenêtre « **Ouvrir un fichier-session** » et sélectionnez-le;
- ⇒ cliquez sur le bouton « **Supprimer le fichier-session** » () situé à droite du bouton « **Créer un fichier-session** ».

En cas de difficulté contactez EROS: support@erosinfo.com

Bonne utilisation du eFRAN et
Joyeuses Fêtes de toute l'équipe !

